Le web collaboratif dans les services d’archives publics

Un pari sur l’intelligence et la motivation des publics

par Édouard Bouyé,
Directeur des Archives départementales du Cantal

Synthèse réalisée à l'occasion de la Rencontre annuelle des services d'archives départementales (RASAD, Bordeaux, 2-3 février 2012)

Merci aux services d'archives et aux opérateurs privés (prestataires des services d'archives) qui ont bien voulu répondre à mes questions, et ont ainsi permis cette synthèse

Quelques concepts

- Folksonomie, consomm'acteurs, fin du modèle Top-Down et *crowdsourcing* : des néologismes pour définir le nouveau souffle du travail collaboratif des sociétés et entreprises savantes
- Indexation collaborative (pas de division fixe des tâches) ou coopérative (partage des tâches)
- Annotation ou indexation pauvre : production d'un réservoir de noms et de dates (pas de mention du sexe ni de lien filiatif)
- Caractéristiques : asynchronie, ubiquité, démonétisation, écriture de l'internaute dans les bases encodées par le service public

Sont exclues de cette synthèse :

- Mise à disposition sur les sites WEB des AD ou des AC de dépouillements réalisés *off-line* par des associations de généalogistes (ex. AM de Lyon, AD Hautes-Alpes)
- Mise en ligne de dépouillements organisés par les services d'archives sans plate-forme web ni lien avec les images (AD Ain ; AD Vendée, qui fait le progressivement le lien avec les images)

30 services d’archives publiques

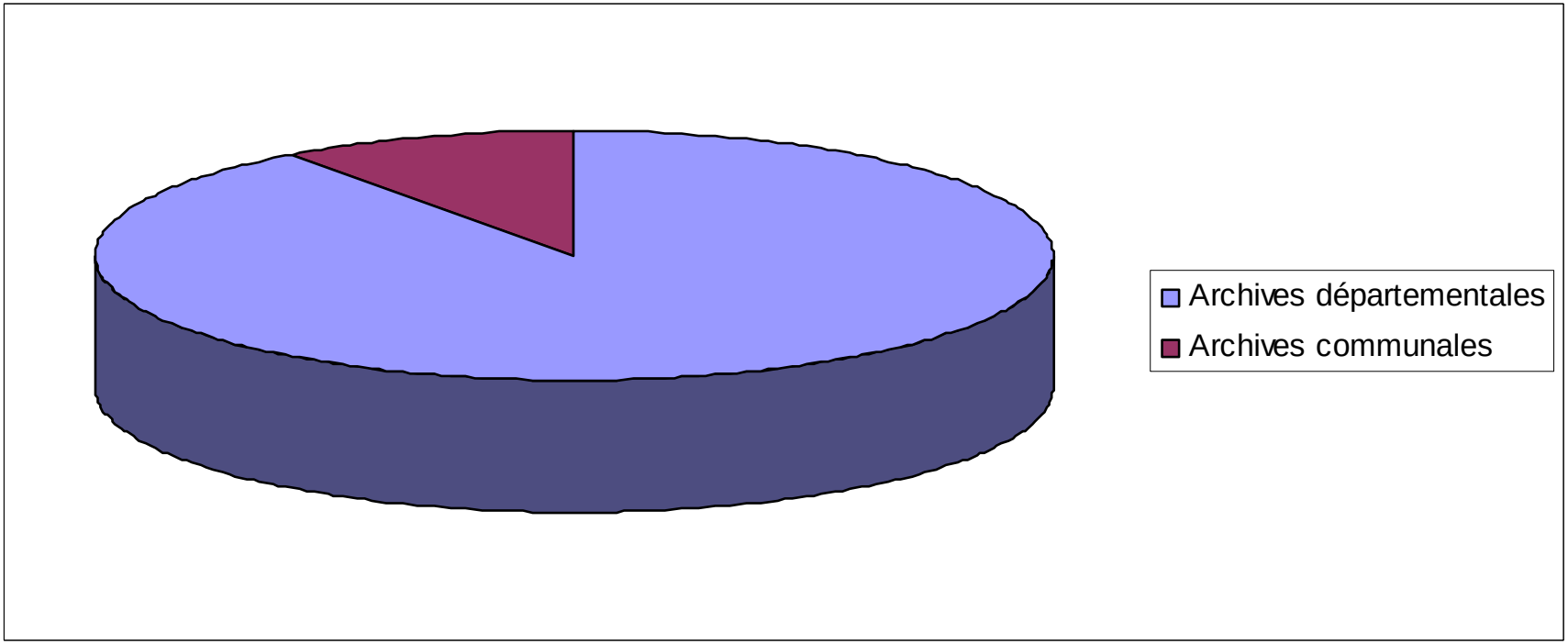

Services développant un système propre d'indexation collaborative sur le web (hors médias sociaux)

- **Archives communales :** Nantes et Rennes
- **Archives départementales :** Ain, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Aube, Cantal, Corrèze, Eure-et-Loir, Hérault, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Mayenne, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Yvelines, Var, Vendée, Martinique

Sur quels fonds ?

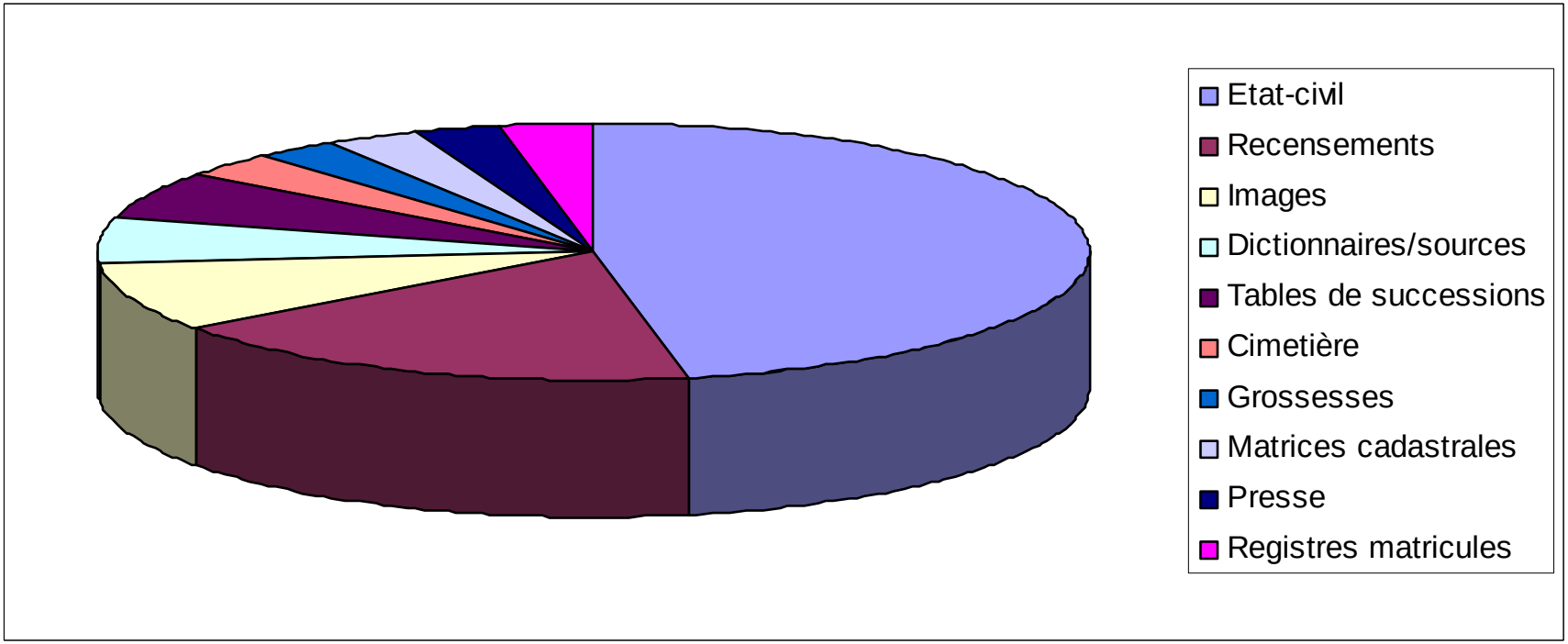

A définir par le service public : la liberté des indexeurs

- Liberté totale (années et patronymes : Cantal, Nièvre ; signets d'années : Corrèze, Eure-et-Loir, etc.)
- Sur inscription
- Sur inscription, après test, sur des lots choisis et fournis par les Archives

C'est dans ce degré de liberté que réside le pari

Avec quel système ?
(Flickr, média social, ici mis à part)

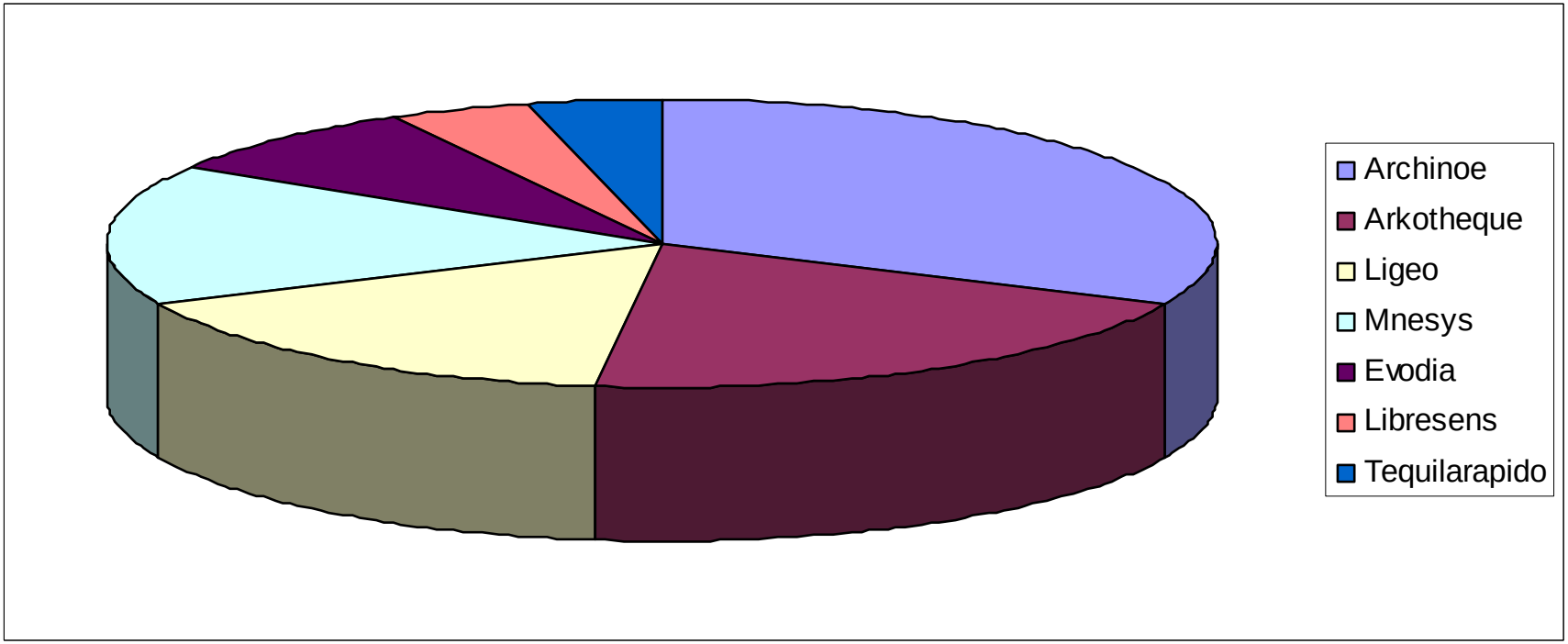

Nombre de signets posés

- Archives municipales : 683.000
- Archives départementales : 1.804.000

- Attention il faut y ajouter, pour comparer avec les projets privés (associatifs ou commerciaux, collaboratifs ou non), les index « importés » :
  - Ain (2,2 millions) :
  - Hautes-Alpes (1,1 millions) :
  - Vendée (1,5 millions) :
  - Etc.

Au-delà des signets : enrichissement des collections

- Dictionnaires de Vendée
- Cartes postales du Lot-et-Garonne
- Il faut trouver des systèmes qui fassent entrer dans le web 2.0 les enrichissements ponctuels (fichiers Excel ou pdf, etc.)

Comment réussir un web collaboratif ?

- Si l'on examine les plates-formes qui ont plusieurs centaines de milliers de signets :
  - Tous systèmes (+/- intuitifs)
  - Tous types d'encadrement de l'internaute
  - Anonymat ou identification de l'internaute

Quelques remarques néanmoins :

Succès des projets des Archives communales

Existence d'une masse critique au-delà de laquelle s'enclenche un cercle vertueux pour surmonter les problèmes du décollage et de l'essoufflement

Nécessité de la médiation numérique pour assurer la réussite du projet : réponses aux questions des internautes, tournées pédagogiques sur le territoire, création d'une émulation

« Valorisation » des bases

- Moissonnage
- Plates-formes inter-départementales ou nationale
- La question de la propriété et de la valorisation commerciale des bases : ces projets changent les rapports avec les projets privés d'indexation (associatives non lucratives, associatives lucratives, commerciales) – Complémentarité ou concurrence ?

Position(s) de la CNIL

Liberté/encadrement : avantages/inconvénients

- Qualité de l’indexation : erreurs et malveillance
- Validation *a priori* ou *a posteriori* : charge de travail pour le service
- Rythme de l’indexation : effet d’entraînement ou essoufflement ?
- Communauté réelle et identifiée/Communauté virtuelle et anonyme

Quelques projets annoncés pour 2012 dans les départements

- Alpes-Maritimes : identification de photos, édition de corpus en wikisource
- Charente : état-civil, etc.
- Hérault : abandon de l'état-civil et des recensements en 2010 ; projet de reprise
- Landes
- Manche : BMS-NMD-TD
- Meurthe-et-Moselle
- Moselle : listes de combattants de 14-18
- Nièvre : photographies
- Oise : listes nominatives
- Hautes-Pyrénées : terriers (noms propres et noms de matières), registres de délibérations (mots matière)
- Savoie

- …

Quelques projets annoncés pour 2012 dans les communes

- Bordeaux (BM) : indexation collaborative de gravures XVIIIe de la ville
- Romans-sur-Isère
- Saint-Denis : identification d'images ; cartographie collaborative

- Et aussi : enrichissement collaboratif de mémoire des hommes

Actualité des systèmes d’indexation collaborative

- Disparition de la société Evodia
- Les progiciels Thot (société SICEM) et Pleade (société AJLSM) ont désormais (ou vont avoir bientôt) un module d’indexation collaborative

Un bilan, des perspectives

- **Pari sur l'intelligence collective, les appétences et les compétences des généalogistes internautes** (à comparer avec celles des sous-traitants extra-européens des opérateurs privés)
- **Complémentarité entre le service public** (expertise archivistique, encodage et mise à disposition numérique des fonds, acquisition et développement d'un outil collaboratif, régulation du travail collaboratif) et **le public** (temps, motivation, compétence, désintéressement, plaisir du partage)
- **Le service public organise ainsi un « gain informationnel » sans « déperdition conceptuelle » : dialogue fructueux du « *top* » et du « *down* »**

Encore plus fort que « La culture pour chacun »

- Le travail de chacun profite à tous
- Chacun est acteur de l'enrichissement du patrimoine commun
- La culture de chacun enrichit la culture de tous, *et retour*

Les services d'archives publiques français,
fer de lance du web culturel 2.0,
à la fois savant et populaire